

COMMUNE D'UNIEUX
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE EN DATE DU LUNDI 13 MARS 2023

Le lundi treize mars deux mille vingt-trois à dix-huit heures trente, les membres composant le Conseil municipal de la Ville d'Unieux se sont réunis en salle du Conseil municipal sous la présidence de Monsieur Christophe FAVERJON, Maire, après avoir été convoqués en date trois mars deux mille vingt-trois en application des articles L.2121.10 et L.2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présents : MM et Mmes Christophe FAVERJON, Fabrice MIALON, Gisèle ARSAC, Fabrice CORDAT, Corinne CABUT, Manuel DE SA, Djida OUCHAOUA, Gaston CONSTANT, Véronique ROMEYER, Daniel RATHIER, Monique FAURAND, Juliette HAUW, Philippe BEAUNE, Pascal PEYRAT, Jean-Yves CHAUSSIN, Karine RICORT, Nicolas DUTARTRE, Morgane RICHARD, Nathalie DUVAL, Carmela LEDDA, Bernard CHAPELON, Véronique RESSEGUIER, Frédéric BATTIE.

Pouvoirs déposés : Mme Agnès PESTRE à M. Fabrice MIALON, Mme Nathalie RAFFIN à M. Daniel RATHIER, M. Stéphane CESARATTO à Mme Véronique ROMEYER, Mme Clémentine PAGNIER à Mme Djida OUCHAOUA, M. Rémi FAVIER à M. Bernard CHAPELON.

Excusé : M. Laurent LAFRÉCHOUX.

Nombre de conseillers : 29 - Nombre de présents : 23 - Nombre de votants : 28

Désignation de secrétaire de séance : Mme Gisèle ARSAC

DÉLIBÉRATION N°2023-03-02

OBJET : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2023 ET CONVENTION

Vu les articles L 2121-29 et L 2311-7 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations,

Vu le décret n°2001-495 du 6 juin 2001 relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques,

LE CONSEIL MUNICIPAL À L'UNANIMITÉ,

- **APPROUVE** le versement des subventions pour l'année 2023 en faveur des associations selon la répartition proposée au tableau ci-dessous :

ASSOCIATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES	2023
Amicale Laïque et Sportive d'Unieux	799
Amicale Laïque et Sportive d'Unieux : soutien au projet à l'intégration sociale de publics en difficultés linguistiques convention	1561
Arc En Ciel d'Unieux	799
Patronage Laïque de Côte-Quart	799
Boule de la France Joyeuse	666

MISE EN LIGNE LE 05-04-2023

Boule du Coq	666
Sarbacane Boule Holtzer Vigneron	666
Office Municipal des Sports (fonctionnement)	10 498
Société de Chasse d'Unieux, Fraisses et environs	267
Entente bouliste de l'Ondaine	245
Radio Ondaine	134
Société d'Histoire de Firminy et environs	134
ART'UX Année 2022/2023 - 10 € par enfant inscrit à l'atelier d'ART'UX organisé les mercredis (15X10 = 150 €)	824+150=974
Union Locale des Anciens Combattants de l'U.F.A.C.	134
Association des copropriétaires de Combe Blanche	129
Chorale « Si l'on chantait »	658
Unieux Molière Scrabble	201
Université pour Tous	201
Ateliers des Cœurs	201
Collectif « Roulotte TANGO »	201
Cie Théâtrale l'« A peu près »	201
Comité de jumelage Unieux – Minéo	6 533
FNATH	134
Amitiés en chanson	201
S.E.L. de l'Ondaine	201
MUSI'VAL - école de musique d'Unieux	70 249
PRÉVENTION	2023
Jeunes Sapeurs-Pompiers de l'Ondaine et du Haut-Forez	134
SANTÉ	2023
Association des Donneurs de Sang Firminy Fraisses Unieux	333
A.D.A.P.E.I.	1 547
Aide à la Recherche Médicale Ondaine et ses environs	201
Croix-Rouge Française	332

MISE EN LIGNE LE 05-04-2023

Ligue contre le Cancer	201
ADMR section Ondaine	370
Vie Libre La soif d'en Sortir	515
Myopathie à tout cœur	201
Comité social du personnel : 38 835 € + 1584 € correspondant aux départs en retraite 2022+ 960 € d'expert-comptable	41 379
Les Amis de l'Accueil St Martin	201
Secours Catholique	1 292
Secours Populaire Français	1292
<p>*Centre social d'Unieux - Accueil de loisirs sans hébergement, suivant un taux horaire de 0,77 € par enfant déclaré auprès de la CAF. - 131 295 € - Reversement de la participation de Loire Habitat aux activités du Centre social pour 2023 versée à la commune 660 € sur la base de 2022.</p>	
ÉDUCATION	2023
Coopératives-écoles (2,60 € par enfant + 65 € par classe)	
Maternelle Bourg (Jean Moulin) - (64 élèves et 3 classes)	361
Maternelle Côte-Quart (Paul Langevin) (89 élèves et 4 classes)	491
Groupe scolaire primaire Val Ronzière (Claudius Buard) (136 élèves et 6 classes)	744
Groupe scolaire primaire le Vigneron (190 élèves et 8 classes)	1014
Élémentaire Bourg (Jean-Jaurès) - (141 élèves et 6 classes)	757
Élémentaire Côte-Quart (206 élèves et 8 classes)	1056
Groupement des parents d'élèves du Bourg	201
Conseil des parents d'élèves Claudius Buard	201
Conseil des parents d'élèves de Côte-Quart	201
Conseil des parents d'élèves FCPE du Collège Bois de la Rive d'Unieux	126
DDEN	147
Lire et Faire lire	201

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou l'Adjoint ayant reçu délégation à cet effet, à signer la convention avec l'école de musique Musi'val.

MISE EN LIGNE LE 05-04-2023

- **ATTRIBUE** à l'association Fraisses-Unieux Basket (FUB 42) « subvention Élite », une subvention exceptionnelle d'un montant de 4 890 € pour l'équipe féminine en Nationale 3 pour l'année 2022/2023. Cette subvention correspond aux frais de déplacement ainsi qu'aux frais officiels.

➤ **AIDE À LA PRISE DE LICENCES SPORTIVES SAISON 2022/2023**

- **ALLOUE** une subvention à la prise de licences sportives aux jeunes Unieutaires âgés de 5 à 20 ans d'un montant de 15 € par licence pour la saison 2022/2023 comme suit :

ASSOCIATIONS	Nombre de jeunes Unieutaires de moins de 20 ans	15 €	TOTAL de la Subvention AIDE aux familles à la prise de licences
Arc En Ciel	20	15	300
Arts Martiaux Unieux	55	15	825
FUBasket42	68	15	1020
Asso Sportive du Collège BDR	96	15	1440
OCO	128	15	1920
ALSU Korfbal	31	15	465
Tennis Club Unieux	98	15	1470
UFOR	19	15	285
Unieux Tir à l'Arc	9	15	135

Extrait conforme au registre des délibérations.
Fait à UNIEUX, le 13 mars 2023.

Le Maire,

Christophe FAVERJON



**Le Maire,
Pour le Maire et par délégation
la Directrice Générale des Services
Marianne PERROT**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214203168-20230313-DELIB2023-03-02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/03/2023



**Le Maire,
Pour le Maire et par délégation
la Directrice Générale des Services
Marianne PERROT**